

PARIS

LEMAIRE

Geneviève **LEMAIRE**
Fille d'Alexandre et Michelle PREVOST

Leur mariage :

Ct du 10.03.1687 devant BOUCHER et BARBAR ET

Le sieur Nicolas BLIN, majeur de plus de vingt sept ans, fils de feu François, peintre du roi, et Marie LENOIR, demeurant ordinairement audit Québec, étant ce jour à PARIS logé en la maison du sieur Claude BLIN son frère, aussi peintre du roi, demeurant rue St Martin et Geneviève LEMAIRES, fille d'Alexandre, bourgeois de PARIS, et de demoiselle Michelle PREVOST, demeurant rue de Bièvre par. St Etienne du Mont. Parmi les témoins Adrien BOURDEREAU DE LA BORDE, marchand bourgeois, beau-frère à cause de Michelle LEMAIRES sa femme, Jacques HERRISSARD, bourgeois de PARIS, à cause de Françoise LEMAIRES sa femme.

Adrien **BOURDEREAU dit LABORDE**
Fils de Michel et.....MALBESTE

Il signe BOURDEREAU dit LABORDE puis par la suite transforme son nom en BOURDEREAU de la BORDE.

Il a été marié entre 1674 et 1682 en premier noce à Anne PELLERIN.

Il a été marié en deuxième noce après 1682 à **Marie-Michelle LEMAIRE**.

Métier du père : tapissier ordinaire du roi.

ET LIX 124 Le 29.05.1682 Transport de rente devant Pierre De Beaufort et
Claude Ogier

Furent présents, **Adrien BOURDEREAU de la BORDE**, marchand tapissier, et Anne PELLERIN sa femme qu'il autorise pour l'effet des présentes, auparavant veuve de Gaspard REGNIER, bourgeois de PARIS, demeurant faubourg St Marceau rue des Trois Couronnes, paroisse St Hyppolite, ont vendu à Etiennette LE BOSSU veuve de Rémy MALBESTE vivant marchand quincailler, demeurant rue St Louis, paroisse St Barthélémy, 7 L 10 S de rente, constitué par Pierre CHARPENTIER, vigneron à VITRY sur SEINE, et Marguerite CHARPENTIER sa femme, au profit de défunt Gaspard REGNIER.

Suivent des références à d'autres actes.

Le 21.06.1682 vente à la même de 40 L de rente pour un principal de 800 L.

Le 21.06.1682 Adrien BOURDEREAU de la BORDE est témoins comme son père Michel, tapissier ordinaire du roi, au mariage de leur cousine Françoise MALBESTE fille de défunt Rémy et Etiennette LE BOSSU.

ET LIX 125 Le 02.11.1682 Partage devant Pierre De Beaufort et.....

Pierre MALBESTE, bourgeois de PARIS, demeurant proche paroisse St Landry, héritier pour un sixième de Thomas MALBESTE son frère décédé garçon, Michel BOURDEREAU dit LABORDE, juré de la marchandise de foin, **Adrien BOURDEREAU dit LABORDE**, tapissier, demeurant sur l'aile du pont Marie, Etiennette BOURDEREAU veuve de Charles BOURDON, Elisabeth BOURDEREAU fille majeure, Denis BOURDEREAU et Marie MALBESTE sa femme, Etiennette LE BOSSU veuve de Rémy MALBESTE comme tutrice de ses enfants mineurs.

ET LIX 136 Le 07.01.1697 Dépôt d'une procuration devant François-Gédéon Marchand
et Moulineau

Dépôt d'une procuration rédigée devant Guillaume ROGER notaire à QUÉBEC le 26.10.1696 par **Marie-Michelle LEMAIRE** femme d'**Adrian BOURDEREAU de LABORDE** pour qu'il fasse toutes actions pour qu'elle reçoive les biens de défunte Michelle PROVOST sa mère, et ceux d'Alexandre LEMAIRE son père. Procuration signée par
tous les deux et certifiée par Jean BOCHART avec son cachet de cire.

Marie-Michelle **LEMAIRE**

Fille d'Alexandre et Michelle PREVOST

Sœur de Geneviève **LEMAIRE** mariée à Nicolas **BELIN**

Mariée à Paris avec Adrien **BOURDEREAU** dit Laborde.

Métier du père : marchand linge.

Autres frères et sœurs :

Alexandre-Charles, greffier au Châtelet.

Marie-Edmée, mariée à Nicolas LECOUTRE, maître boursier (Ct du 13.11.1678 devant Bobusse), puis à Jean CLÉMENT maître boursier (Ct du 06.07.1690 devant Hugues Desnots). Décédée le 05.07.1702 quai de l'École, paroisse St Germain l'Auxerrois.

Marie-Françoise, mariée à Jacques HÉRISSART bourgeois (Ct du 10.10.1684 devant Guillaume Lévesque).
Elisabeth-Agnès,
mariée à Pierre PELARD, huissier audiencier au baillage de CRÉCY en BRIE.

ET XI 153 Le 28.11.1650 Ct de mariage devant Alexis HERVY et.....

Furent présents, Edme DIDIER, maître des requêtes ordinaires de la royale académie, demeurant rue de Bièvres, paroisse St Etienne du Mont, fondé de procuration de Flouron COURTOIS, sergent royal au bourg de GOURNAY sur ARONDE, et Suzanne AMAURY sa femme auparavant veuve de Louis LEMAIRES, huissier royal audit GOURNAY. Ledit DIDIER stipulant en cette partie pour Alexandre LEMAIRES, fils de ladite Suzanne AMAURY et de son défunt premier mari, d'une part, et Jacques ESMERY, bourgeois de PARIS, et Marie BEAUMONT sa femme autorisée, auparavant veuve de Jacques PREVOST aussi bourgeois de PARIS, stipulant pour Michelle PREVOST, fille de ladite BEAUMONT et du défunt PREVOST. Michelle PREVOST est fille unique.

Parmi les témoins, Marie AUGER, aïeule de Michelle PREVOST, veuve de Pierre CHEROT, avocat au Parlement, et auparavant veuve de Claude DE BEAUMONT, marchand épicier à PARIS, et Jean PREVOST, marchand linge au Palais, oncle.

Ils seront communs en biens. Nombreuses conventions.

Michelle PREVOST est l'unique héritière de son père, mais avec un usufruit de sa mère, et héritière pour un huitième de sa grand-mère. Le douaire sera de 50 L de rente.

Les deux futurs signent très bien comme la mère et la grand-mère de Michelle PREVOST et la mère d'Alexandre LEMAIRES sur la procuration.